

LE GAZOUILLEUR PLUS

Bulletin d'information municipale

Le 22 mars 2018

ÉDITION
SPECIALE

Soins de la santé offerts à Saint-Louis-de-Gonzague

DU NOUVEAU À SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE !

Faisant suite à la signature d'une entente de partenariat avec la COOP santé familiale de Howick, la Municipalité est heureuse d'annoncer la mise en place d'un point de services en soins de santé offert à la population. Un local situé au 3^e étage du centre municipal (140, rue Principale) a été aménagé pour y accueillir la COOP.



Les services offerts s'adressent à tous les citoyens et aux membres. Les personnes membres bénéficient toutefois gratuitement de plusieurs services mis à leur disposition. La COOP santé familiale propose des services de soins infirmiers dont entre autres la vaccination, les prélèvements sanguins, les injections, etc. En plus des soins médicaux, la COOP offre également des services de prévention, d'information, de sensibilisation et d'éducation et de support pour les citoyens. De l'information supplémentaire est disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.saint-louis-de-gonzague.com, sous la section *Services aux citoyens*.

Les services seront offerts à compter du 4 avril prochain. Pour devenir membre, vous pouvez contacter directement la COOP afin de compléter un formulaire. Pour 2018, le coût d'adhésion s'élève à 132,22 \$ taxes incluses, auquel s'ajoute une part sociale de 10 \$. Pour toute information, veuillez consulter le site Internet de la COOP au www.coopsantefamiliale.org ou composer le 450 237-0700. Un formulaire d'adhésion est également disponible sur le site Internet de la Municipalité.

La population est invitée à participer au **Salon santé et bien-être** qui se tiendra le 7 avril prochain à la salle Éveline-Meloche. À cette occasion, vous pourrez vous adresser directement aux représentants de la COOP santé familiale pour toute question (voir au verso pour tous les détails).

Aide financière pour adhésion à la COOP santé familiale

De façon à inciter et soutenir les citoyens à devenir membre de la COOP santé familiale, le conseil municipal a adopté une Politique d'aide financière. La subvention accordée en 2018 représente un remboursement pouvant atteindre 50 % des frais d'adhésion par personne (excluant le 10 \$ de part sociale exigé par la COOP). L'aide financière attribuée varie en fonction du nombre de demandes reçues et du budget alloué par le Conseil.

Pour toute demande d'aide financière, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Municipalité au www.saint-louis-de-gonzague.com, sous la section *Services aux citoyens*. Vous y trouverez tous les détails entourant les critères d'admissibilité ainsi qu'un formulaire de demande de remboursement.



140, rue Principale Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0
450 371-0523 www.saint-louis-de-gonzague.com



INVITATION Salon santé et bien-être

Santé à jour, santé toujours!



Salon santé & bien-être

- 20+ exposants
- Activités pour les enfants
- Ateliers de santé
- Apprenez-en davantage sur votre Coop santé familiale!
- Des professionnels de la santé sur place pour répondre à vos questions.

7 avril 2018 de 10h00 à 16h00

SALLE ÉVELINE-MELOCHE
140 RUE PRINCIPALE
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE



Les exposants...

